

267281-2026 - Mise en concurrence

France – Services de santé – Assurance collective frais médicaux salariés actifs et retraités d'Aéroports de Paris SA

OJ S 76/2026 20/04/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Aéroports de Paris

Adresse électronique: dhasg@adp.fr

Activité de l'entité adjudicatrice: Activités aéroportuaires

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Assurance collective frais médicaux salariés actifs et retraités d'Aéroports de Paris SA

Description: La présente consultation a pour objet le renouvellement des contrats d'assurance collective d'Aéroports de Paris SA (assureur et gestionnaire), initialement souscrits en 2017, renouvelé en 2021, en application de l'accord collectif du 12 février 2007 instituant le régime obligatoire de remboursement des frais médicaux, ainsi que de ses avenants successifs. Les contrats portent également sur les populations de retraités relevant des régimes facultatifs antérieurs à 2007, composées de deux groupes fermés bénéficiant de garanties de base financées intégralement par Aéroports de Paris. Des options supplémentaires ont pu être choisies par les retraités, à leur charge exclusive. Une précédente consultation a fait l'objet d'un avis de marché publié au JOUE le 27/03/2026 sous la référence JOUE 211433-2026 et a été déclarée sans suite (pour motif d'intérêt général résultant de la nécessité de redéfinir le besoin).

Identifiant de la procédure: 4ce949d2-c07c-4e0a-96b4-8de9d7b42b28

Avis précédent: 211433-2026

Identifiant interne: SPA023384

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: Attention à ce stade, seul un dossier de candidature est attendu. La consultation s'exerce en deux phases : - Une première phase dite "d'appel à candidature" qui vise à la sélection des candidats. A ce stade les candidats ne doivent pas remettre d'offre mais doivent fournir les documents précisés dans le présent avis JOUE. Les documents adjoints à ce stade de publication de l'avis d'appel à concurrence ne constituent pas le DCE final et sont susceptibles d'évoluer ou d'être précisés au DCE final qui sera remis aux candidats autorisés à soumissionner lors de la phase d'appel d'offres. Les candidatures devront être déposées sur le site <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr> La séance d'ouverture des candidatures n'est pas publique. Sur le site <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>, les candidats peuvent également consulter le mode opératoire accessible depuis la page d'accueil. En cas de problème lié à l'utilisation du portail achats vous pouvez contacter le support téléphonique au +33149754321 (0,34 EUR/min). - Une deuxième phase

dite "d'appel d'offres" au cours de laquelle les candidats retenus à l'issue de la précédente phase seront invités à soumettre une offre sur la base du dossier de consultation. Ainsi, après la clôture de la phase candidature Aéroports de Paris invitera, par courrier électronique (émis par courriel du nom de domaine : @adp.fr.), les candidats retenus à présenter une offre et à venir télécharger gratuitement, sur leur espace personnel accessible depuis le portail achats <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr> (page d'accueil > cadre mes consultations), les pièces listées au règlement de la consultation. Les négociations pourront être organisées en phases successives et n'être poursuivies qu'avec le ou les candidats ayant présenté la ou les offres les plus intéressantes.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 85100000 Services de santé

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Aéroports de Paris

Ville: Tremblay en France

Code postal: 93290

Subdivision pays (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Le Dossier de Consultation complet avec le CCTP et ses annexes ainsi que la grille de réponses ne sera transmis aux candidats que lorsqu'Aéroports de Paris aura reçu la lettre d'engagement de confidentialité signée par le candidat. Le marché est réservé aux organismes habilités à couvrir les risques liés aux garanties santé, à savoir : • Les entreprises d'assurance relevant du Code des assurances ; • Les institutions de prévoyance régies par le Titre III du Livre IX du Code de la sécurité sociale ; • Les mutuelles et unions relevant du Code de la mutualité.

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Assurance collective frais médicaux salariés actifs et retraités d'Aéroports de Paris SA

Description: La présente consultation a pour objet le renouvellement des contrats d'assurance collective d'Aéroports de Paris SA (assureur et gestionnaire), initialement souscrits en 2017, renouvelé en 2021, en application de l'accord collectif du 12 février 2007 instituant le régime obligatoire de remboursement des frais médicaux, ainsi que de ses avenants successifs. Les contrats portent également sur les populations de retraités relevant des régimes facultatifs antérieurs à 2007, composées de deux groupes fermés bénéficiant de garanties de base financées intégralement par Aéroports de Paris. Des options supplémentaires ont pu être choisies par les retraités, à leur charge exclusive. Une précédente consultation a fait l'objet d'un avis de marché publié au JOUE le 27/03/2026 sous la référence JOUE 211433-2026 et a été déclarée sans suite (pour motif d'intérêt général résultant de la nécessité de redéfinir le besoin).

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 85100000 Services de santé

Options:

Description des options: La présente consultation est lancée avec une option obligatoire et non notée : Prestation consistant à fusionner "Socle + Surcomplémentaire 1" et à booster la "Surcomplémentaire 2". Elle est plus amplement décrite à l'Article 4 "Contrats d'assurance visés" du CCTP.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Aéroports de Paris

Ville: Tremblay en France

Code postal: 93290

Subdivision pays (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 96 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 7

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Pas encore connues

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Inscription à un registre du commerce

Description du critère de sélection: Justifier d'une inscription à un registre professionnel ou au registre du commerce : - la Fiche de Renseignement des Entreprises (FRE) renseignée (à remplir par le candidat via un formulaire de saisie en ligne directement accessible dans son compte) ; - un K-bis de moins de 3 mois (ou équivalent) ; - l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il n'entre pas dans l'un des cas visés par le Règlement (UE) 2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, en particulier les dispositions du 1) de l'article 5 duodécies dudit règlement ; - l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il respecte les régimes d'interdiction d'importation de produits en provenance de Russie ou de Biélorussie en vertu des règlements (UE) 833/2014 du 31 juillet 2014 et le règlement (UE) 765/2006 du Conseil du 18 mai 2006 ; - le candidat fournira son autorisation à exercer son activité et tout autre document nécessaire. Les candidats désirant transférer leur marché à une structure juridique distincte devront l'indiquer lors du dépôt de leur candidature. La cession du marché ne pourra être admise que si Aéroports de Paris y

consent et dès lors qu'elle ne s'accompagne d'aucune modification substantielle d'un élément de marché. Le cessionnaire reprenant le marché devra disposer, jusqu'au terme de celui-ci, des garanties professionnelles et financières lui permettant de l'exécuter.
Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Chiffre d'affaires annuel moyen

Description du critère de sélection: Chiffre d'affaires des 3 dernières années dans le domaine d'activité concerné et tout autre document permettant d'analyser les capacités économiques et financières des candidats.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: - Description des moyens matériels et humains nécessaires à l'exécution du marché - Références de même nature que l'objet du marché (les références ne sont pas un critère d'élimination des candidats, mais peuvent servir à les classer) Le marché est réservé aux organismes habilités à couvrir les risques liés aux garanties santé, à savoir : • Les entreprises d'assurance relevant du Code des assurances ; • Les institutions de prévoyance régies par le Titre III du Livre IX du Code de la sécurité sociale ; • Les mutuelles et unions relevant du Code de la mutualité. En cas de réponse sous forme d'un groupement, conformément à l'Article R2142-21, les candidats ne pourront pas présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois : 1° En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements 2° En qualité de membres de plusieurs groupements. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 06/05/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Toutes les conditions particulières sont décrites dans le dossier de consultation.

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: Le Dossier de Consultation complet avec le CCTP et ses annexes ainsi que la grille de réponses ne sera transmis aux candidats que lorsqu'Aéroports de Paris aura reçu la lettre d'engagement de confidentialité signée par le candidat.

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: oui

Le paiement électronique sera utilisé: oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

Dans le cadre d'un groupement, le mandataire sera obligatoirement solidaire.

Arrangement financier: Les sommes dues en exécution du marché seront payées par virement bancaire dans un délai global de 60 jours. Le financement des prestations est assuré par des fonds propres et des emprunts bancaires.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 8

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel pouvant être exercé dès le début de la procédure de passation et jusqu'à la signature du marché (article 5 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Référé contractuel pouvant être déposé après la signature du marché (article 11 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Recours en nullité (relative ou absolue) : 5 ans.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Aéroports de Paris

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Aéroports de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Aéroports de Paris

Organisation qui traite les offres: Aéroports de Paris

8. Organisations

8.1. ORG-0002

Nom officiel: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Numéro d'enregistrement: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Adresse postale: 29-45 AVENUE DE LA PORTE DE CLICHY

Ville: PARIS

Code postal: 75017

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Adresse électronique: tj-paris@justice.fr

Téléphone: 01 44 32 51 51

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1. **ORG-0003**

Nom officiel: GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS
Numéro d'enregistrement: GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS
Adresse postale: 29-45 AVENUE DE LA PORTE DE CLICHY
Ville: PARIS
Code postal: 75017
Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)
Pays: France
Adresse électronique: tj-paris@justice.fr
Téléphone: 01 44 32 51 51

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1. **ORG-0004**

Nom officiel: Aéroports de Paris
Numéro d'enregistrement: 552016628
Département: DHASG
Adresse postale: 1 rue de France
Ville: Tremblay-en-France
Code postal: 93290
Subdivision pays (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)
Pays: France
Point de contact: DHASG
Adresse électronique: dhasg@adp.fr
Téléphone: +33 174220683
Adresse internet: <http://www.parisaeroport.fr/>
Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>
Profil de l'acheteur: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. **ORG-0000**

Nom officiel: Publications Office of the European Union
Numéro d'enregistrement: PUBL
Ville: Luxembourg
Code postal: 2417
Subdivision pays (NUTS): Luxembourg (LU000)
Pays: Luxembourg
Adresse électronique: ted@publications.europa.eu
Téléphone: +352 29291
Adresse internet: <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: b51fe214-189d-4633-a0f2-15b98592b871 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 17

Date d'envoi de l'avis: 17/04/2026 08:12:09 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 267281-2026

Numéro de publication au JO S: 76/2026

Date de publication: 20/04/2026